



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2019

Excusés : G. Neury (pouvoir à P. Ponsard)
Absents : A. Broucke, O. Chanel, Y. Muet
Secrétaire de séance : B. Denis

DELIBERATION

Mise en place du prélèvement automatique pour les factures du périscolaire
(Vote pour à l'unanimité)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2019

Excusés : M. Fernandez (pouvoir à L. Gabillon), G. Neury (pouvoir à S. Vincent), P. Ponsard (pouvoir à D. Wajda)
Absents : A. Broucke, O. Chanel, C. Grange, Y. Muet
Secrétaire de séance : B. Denis

DELIBERATIONS

- **Subventions aux associations 2019 :**

Une enveloppe globale de 2150 € se répartit comme suit :

Association Sportive Sérézinoise de football : 250 ,00 €

Association des Loisirs Sportifs : 200,00 €

Association Communale de Chasse : 200,00 €

Association d'aide à domicile de Biol : 200,00 €

Association du Sou des écoles : 300,00 €

Association « Compagnie du Quiproquo » : 250,00 €

Association « Les p'tits moutets » : 250,00 €

Association « Ensemble à Sérézin » : 200,00 €

Association « Quinsonn'action » : 200,00 €

Association « La boule joyeuse de Sérézin » : 100,00 €

(Vote pour à l'unanimité)

- **Cession d'une bande de terrain de la parcelle cadastrée C453 dans le cadre du projet EPORA pour la création d'une voie de desserte pour le projet centre village :** déclassement de cette parcelle et cession au nouveau promoteur, Elit Promotion, qui a modifié l'emplacement de l'accès des voitures par rapport au projet du précédent promoteur. Cette parcelle sera ultérieurement rétrocédée à la Commune. *(Vote pour à l'unanimité)*

- **Réunions suivi des travaux d'aménagement d'une zone de loisirs (4 et 11 septembre) :** les travaux avancent toujours bien, favorisés par une météo clémente.
- **Réunion de rentrée avec le Directeur de l'école (9 septembre) :** la rentrée s'est bien passée.
Rencontre des parents délégués : suite au courrier reçu par les parents d'élèves annonçant le changement de prestataire pour le restaurant scolaire et les conséquences qui en découlent, notamment en ce qui concerne la gestion des PAI. Ce dossier est à l'étude et l'équipe municipale prendra des décisions après avoir pris conseil auprès du médecin scolaire, de manière à ne prendre de risque ni pour les enfants concernés, ni pour le personnel.
- **Inauguration du bâtiment « Restaurant scolaire » :** Elle s'est très bien passée, les personnes présentes ont apprécié. Il est dommage que peu de parents aient été présents.

INFORMATIONS

- **Purge des eaux :** le 19 septembre 2019
- **Prochaine réunion du Conseil Municipal le 10 octobre à 20h30**
- **Divers :** L'équipe municipale se fait un devoir de répondre aux questions des administrés, qu'elles parviennent par mail, courrier, téléphone ou de vive voix. Elle regrette donc de ne pouvoir fournir d'explication au courrier réceptionné cet été à la Mairie, faute de signataire.